

(a)—Par des leçons spéciales. (Les leçons sont d'abord expliquées par le maître, surtout à l'aide d'expériences simples qui peuvent être faites à peu près partout; elles sont étudiées par les élèves et suivies d'un exercice écrit.)

(b)—Par les promenades et les musées agricoles (visite à une ferme, excursion géologique ou botanique, etc.)

Des comptes rendus écrits sont faits par les élèves des cours moyen et supérieur qui ont pris part à la promenade. Le musée renferme notamment, un herbier préparé par les élèves, des échantillons de minéraux, d'engrais chimiques et surtout de terres arables, les appareils et les produits nécessaires aux expériences, des modèles en petit ou des dessins d'outils aratoires perfectionnés, et les meilleurs comptes rendus des promenades agricoles.

(c)—Par les exercices et les essais faits au jardin et au champ de démonstration. (Le jardin de l'instituteur doit être un jardin modèle; chaque commune est engagée à fournir un jardin assez vaste pour qu'on puisse y établir une pépinière d'arbres fruitiers; c'est au jardin que les élèves apprennent à replanter, à repiner, à greffer, à arroser, et aussi à cultiver les fleurs. Les essais de culture sont, autant que possible, faits dans des parcelles de terrain que les cultivateurs consentent à travailler d'après les indications de l'instituteur.)

(d)—Par les lectures et les autres exercices scolaires, tels que dictées, récitation, calcul, rédaction et écriture. (Les lectures, des dictées et les morceaux de récitation sont choisis avec le plus grand soin; ils viennent généralement à la suite d'expériences qui permettent aux enfants de comprendre, sans de trop longues explications, le sens des lectures, des dictées, etc.; des problèmes et des rédactions sur l'agriculture sont donnés aux élèves, et les modèles d'écriture renferment de temps en temps, des préceptes ou des proverbes agricoles.)

Les élèves des cours élémentaire et préparatoire apprennent les premières notions de sciences et d'agriculture au moyen des leçons de choses qui sont toujours suivies d'un résumé oral fait autant que possible par les élèves. Le résumé est écrit au tableau noir et copié par les élèves des cours moyen et supérieur dans le cahier spécial aux résumés.

Dans les cours préparatoire et élémentaire, les leçons revêtent la forme de causeries familières ou leçons de choses. La chose qui fait l'objet de la leçon (ou à défaut une image ou un dessin qui la représente) est mise sous les yeux de l'enfant.

Maintenant, les maîtres tirent-ils un suffisant parti des faits qu'offre en si grand nombre et chaque jour l'agriculture locale?

La *Revue pédagogique* ne le croit pas:

« Des promenades fréquentes, des visites de propriétés bien tenues, de vignobles bien conduits, de caves intelligemment aménagées, de fumiers bien préparés, d'animaux sélectionnés avec soin, d'usines, apprendraient aux enfants à observer d'abord avec méthode, à noter ensuite leurs remarques et à en tirer des déductions logiques.

« Dans les régions viticoles, pourquoi ne pas apprendre aux enfants, pendant la végétation de la vigne, à reconnaître les principaux cépages, les diverses maladies, les principaux ennemis de la vigne?

« Pourquoi ne pas leur expliquer, à mesure de leur exécution, l'utilité des sulfatages, des binages, de la taille, de l'ébouillantage des souches, etc.?»

L'enfant, ainsi imprégné des données de la science agronomique, n'oublierait plus ce qui lui aurait été enseigné.

Afin de préparer le personnel enseignant à donner un enseignement agricole efficace dans chaque école normale un professeur départemental d'agriculture donne des cours appropriés aux élèves-maîtres.

Au début de l'année scolaire, l'inspecteur d'académie réunit sous sa présidence le directeur de l'école Normale, le professeur d'agriculture et le professeur de sciences. Ensemble, ils arrêtent de concert le programme d'agriculture et établissent sa coordination avec le programme de sciences conformément aux instructions officielles.

L'enseignement libre fait aussi des efforts sérieux pour promouvoir les intérêts agricoles. De tous les essais venant de ce chef, nous n'en connaissons pas de plus gracieusement pratique que celui de l'Institut agronome Jeanne d'Arc.